



Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 April 2021

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT

Participation in Erasmus+

Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future.

Explain how they will be implemented in practice at your institution.

Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:

- Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:
 - Mobility project for higher education students and staff
 - Student mobility for studies
 - Student mobility for traineeships
 - Staff mobility for teaching
 - Staff mobility for training
 - Blended intensive programmes
- Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:
 - Partnerships for Cooperation
 - Partnerships for Excellence – European Universities
 - Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees
 - Partnerships for Innovation
 - Alliances for Innovation
- Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.
- Jean Monnet Actions

Strategy, objectives and impact

What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.

What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.

Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.

Indicators

For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

 If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.

Participation in Erasmus+

L'institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) de Vichy est un établissement d'enseignement supérieur qui prépare ses étudiants au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute. L'institut de formation est agréé par la Région Auvergne Rhône Alpes, sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé, un service déconcentré du ministère de la Santé. La formation est dispensée selon l'Arrêté du 2 septembre 2015, relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute.

La formation dure 5 ans (1 année à l'Université d'Auvergne et 4 années en institut de formation) et valide le grade master (300 ECTS). La formation est organisée autour de deux cycles de 2 années soit 8 semestres.

La formation est pilotée par Sébastien GIROLD, directeur de l'IFMK et Aurélie JAZDZEWSKI, directrice adjointe, responsable de la deuxième année.

L'équipe est composée des personnes suivantes :

- Sandrine EXBRAYAT, responsable de la première année.
- Philippe DEAT, co-responsable de la deuxième année.
- Céline CHARLES, responsable de la troisième année.
- Alban PLANTIN, responsable de la quatrième année.
- Amal AYADI, responsable du bureau international.
- Florence CURIEN, responsable des stages.
- Nathalie BERNARDO, assistante de direction.

- Samuel WALIGORA, responsable de la communication.

A partir de 2021, l'IFMK de Vichy a décidé de se doter d'une stratégie internationale et d'un service dédié aux mobilités européennes et internationales pour 3 raisons :

- Se préparer à la création de l'espace européen de la formation en 2025. L'harmonisation à l'échelle européenne du référentiel de formation du masseur-kinésithérapeute lancée par la présidence française de l'Union européenne en 2022, vise, entre autres, à apporter une dimension internationale aux études, permettant ainsi la libre circulation des apprenants. A terme, la mobilité pendant et après les études sera la norme.
- La mobilité européenne et internationale est une aspiration des étudiants de l'IFMK qui sollicitent régulièrement l'équipe pédagogique à ce sujet. Par ailleurs, la Fédération des Etudiants en Masso-Kinésithérapie incite les instituts de formation à faciliter la mobilité des étudiants.
- L'IFMK de Vichy a également réalisé que ses concurrents se dotent progressivement de la Charte ECHE, faisant de l'international un outil au service de l'attractivité et de la modernisation de l'établissements.

La participation au Programme Erasmus+ de l'Union Européenne dans le respect des priorités du Programme et des Droits Fondamentaux de l'Union, fait partie intégrante de la stratégie internationale de l'IFMK de Vichy.

Cette participation est destinée à encourager les activités suivantes :

Action Clé 1 : Mobilités des individus à des fins d'apprentissage

- Les mobilités entrantes et sortantes à des fins de stage.
- Les mobilités entrantes et sortantes à des fins d'études.
- Les mobilités entrantes et sortantes des enseignants à des fins de formation et d'enseignement.
- Les mobilités entrantes et sortantes du personnel administratif à des fins de formation.
- Mobilités hybrides.

Action Clé 2 : Coopération entre organisations et institutions

- Les partenariats de coopération.
- Les projets de partenariat simplifié.
- L'action Erasmus Mundus.

Strategy, objectives and impact

L'universitarisation de la formation de masseur-kinésithérapeute et l'obtention du grade master en 2021, s'inscrivent dans le cadre du rapprochement des systèmes d'études supérieures européens qui conduira à la création en 2025, de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Afin d'accompagner ces évolutions, l'IFMK de Vichy a décidé de se doter d'une stratégie internationale avec pour objectif, d'encourager l'internationalisation de la formation de masseur-kinésithérapeute.

Définition préalable

Nous entendons par « Internationalisation » comme le processus d'intégration d'une dimension internationale, interculturelle ou globale dans toutes les missions de l'établissement : la formation, la recherche, la scolarité, la gestion des ressources humaines, la communication.

La stratégie internationale de l'IFMK de Vichy est articulée autour de **3 objectifs**.

Objectif 1. Internationalisation « at home ». Afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants d'en bénéficier, la dimension internationale et interculturelle des études sera intégrée à l'expérience étudiante, dans le cadre d'une approche campus-based et/ou virtuelle.

Sous-objectifs :

- 1.1.** Encourager des cours conjoints en ligne et en langue anglaise avec des partenaires internationaux, en privilégiant les approches comparées et le travail entre étudiants d'établissements partenaires.
- 1.2.** Inviter des enseignants-chercheurs ou du personnel invité d'entreprise à intégrer le corps enseignant.

1.3. Inclure dans le service sanitaire des étudiants le travail avec des communautés ethniques (réfugiés, migrants) présentes sur la Région Auvergne-Rhône Alpes afin de les sensibiliser à la dimension culturelle du soin.

1.4. Encourager les manifestations internationales et interculturelles sur le campus avec la participation des étudiants.

Objectif 2. Internationalisation « abroad »

Sous-objectifs :

2.1. Encourager la mobilité des étudiants sortants à des fins de stage et/ou à des fins d'études.

2.2. Encourager la mobilité sortante des personnels académique, technique et administratif à des fins d'enseignement et/ou de formation.

2.3. Encourager la mobilité entrante des étudiants à des fins de stage et/ou à des fins d'études.

2.4. Encourager la mobilité entrante des personnels académique, technique et administratif à des fins d'enseignement ou de formation.

Objectif 3. Développer les partenariats avec les établissements européens et internationaux et les réseaux professionnels

3.1. Développer des partenariats bilatéraux dans le cadre du Programme Erasmus+ et à l'international.

3.2. Encourager la participation des enseignants, des étudiants et des personnels au réseau ENPHE (European Network of Physiotherapy in Higher Education) et à la WP (World Physiotherapy).

3.3. Encourager la participation de l'IFMK de Vichy à des projets de coopération de l'Action Clé 2.

3.4. Encourager la participation de l'IFMK de Vichy à un double diplôme.